



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

ACADÉMIE :

Session 2011

**BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE**  
**ÉPREUVE E3 - COMMERCIALISATION – NÉGOCIATION**  
 (épreuve ponctuelle orale)

U 3.1. – Organisation et Négociation - Coeff. : 4 - 45 minutes

<b>CANDIDAT :</b>	<b>N° :</b>	<b>Evaluation du dossier :</b>
<b>CENTRE :</b>		<b>Coeff. 1</b>
<b>JURY N°</b>		<b>Entretien/Négociation</b>
		<b>Coeff. 3</b>
<b>Rappel : L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous-épreuve U 31</b>		
<b>A. Évaluation du dossier</b>		<b>/ 20</b>
• Présentation informatisée du dossier		/ 3
• Esthétique d'ensemble du dossier		/ 3
• Pertinence des contenus		/ 10
• Qualité rédactionnelle (orthographe, vocabulaire, style, syntaxe, clarté de l'expression)		/ 4
• Pénalisation éventuelle		-
<b>B. Entretien</b>		<b>/ 60</b>
• <b>Présentation de la proposition commerciale</b> (15 minutes maximum – ne pas interrompre le candidat)		
· Qualité de la communication verbale et non verbale		/ 5
· Utilisation du vocabulaire professionnel		/ 5
· Mise en valeur de la proposition commerciale		/ 5
· Qualité de présentation du devis		/ 5
• <b>Négociation (30 minutes maximum)</b>		
· Aptitude au dialogue		/ 5
· Aptitude à conduire un questionnement		/ 5
· Aptitude à répondre aux objections et pertinence des arguments avancés		/ 10
· Aptitude à conclure		/ 5
· Aptitude à expliciter l'organisation de son travail		/ 5
· Aptitude à analyser des problèmes techniques et/ou organisationnels		/ 10
<b>Observations :</b>	<b>TOTAL</b> <b>A + B</b>	<b>/ 80</b>
<b>NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures</b>	<b>NOTE : / 20</b>	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.